Philippe GOUGEON – INGRE

23-30 mars 2014 - ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'APF INTERPELLE LES CANDIDATS POUR UNE POLITIQUE MUNICIPALE INCLUSIVE

Les 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales.
Les personnes concernées par le handicap représentent près de 10 millions de citoyens selon l'INSEE.
Les municipalités ont un rôle fondamental dans la prise en compte de ces citoyens et la mise en œuvre d'une politique de proximité du handicap avec des enjeux notamment liés à la citoyenneté, l'accessibilité, l'éducation, l'emploi, la santé, la solidarité, la famille, les sports et loisirs, la démocratie participative et d'une manière générale au « vivre ensemble ».
Pour l'APF, ces élections municipales constituent une opportunité pour questionner et dialoguer avec les candidats sur les orientations qu'ils souhaitent porter en matière de politique de proximité du handicap.
L'APF rappelle son attachement à une politique transversale du handicap qu'elle a développée dans son plaidoyer « Construire une société ouverte à tous ! »[1].
Au regard des principales préoccupations des personnes en situation de handicap et de leur famille qu'elle représente, l'APF interpelle les candidats autour de 8 enjeux de proximité :

- **La citoyenneté et la démocratie participative**
- **L'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et du logement**
- **L'éducation**
- **L'emploi**
- **La santé**
- **La solidarité**
- **Les sports et loisirs**
- **Le lien social**

[1] à consulter sur www.reflexe-handicap.org

« Permettre l'exercice de la citoyenneté et respecter la dignité des personnes ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/citoyennete-et-dignite/

« Plaidoyer général APF ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/plaidoyer-general/

Réponses des membres de la liste « Ensemble Pour la Réussite d'Ingré » (E.P.R.I.)

➢ En tant que candidat, quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès à vos réunions publiques, à vos programmes et aux bureaux de vote, aux personnes en situation de handicap ?

➢ *Nous y avons pensé : les 4 réunions publiques se dérouleront dans des salles accessibles à tous. Notre permanence est en accessibilité totale. Nous allons organiser un ramassage pour conduire aux bureaux de vote pour les P.M.R. qui nous le demanderons.*

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès aux administrations (mairie, CCAS…) afin que les personnes en situation de handicap puissent exercer leurs droits et leurs devoirs ?

➢ *Notre programme comporte systématiquement une réflexion sur l'accessibilité pour les projets de constructions. Une priorité est retenue sur la mise en conformité des bâtiments publics qui sont encore rarement accessibles. Nous avons visité les commerçants pour étudier leurs problèmes d'accessibilité (en particulier le boucher et la Poste).*

➢ Comment comptez-vous faire vivre la démocratie participative dans votre municipalité, c'est-à-dire la concertation avec les citoyens et les associations représentatives dans les projets qui les concernent ?
➢ *Notre maxime tient en 4 mots : « écoute, proximité, réalisme, imagination ». Pour cela nous mettons en avant la remise en route des « conseils de quartiers », abandonnés depuis 2008, basés sur une superficie égale aux 7 bureaux de votre de la commune. Les problèmes de vie de quartier seront abordés, mais aussi l'exposé des projets municipaux qui seront discutés.*

➢ Seriez-vous prêt à engager votre municipalité dans la démarche d'un Agenda 22 ?

➢ Oui

……..

……..

……..

……..

……..

L'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et du logement

« Concevoir et aménager un environnement accessible à tous ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/environnement/

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale ?

➢ *Dans le schéma directeur des travaux envisagés pour la mandature, des travaux de viabilité des trottoirs seront mis en œuvre dès la première année (Beaucoup de trottoirs ne sont pas roulants pour les fauteuils : qualité du sol, poteaux gênants). Des bandes podotactiles seront posées. Une négociation sera ouverte avec la Communauté de Communes pour améliorer les arrêts bus qui ne sont pas tous accessibles. Un regroupement des lieux d'accueil du public dans les bâtiments publics permettra la concentration des services en moins de sites et permettra l'accessibilité.*

➢ Quelle politique et quels moyens proposez-vous pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique intercommunale ?

➢ *Idem question précédente.*

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ?

➢ *Les nouvelles constructions comporteront des logements accessibles.*

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour inciter les petits commerces, les lieux culturels privés… de votre municipalité à respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité ?

➢ *Nous sommes actuellement dans la minorité municipale. Nos moyens d'action sont donc très réduits. Mais nous avons visité les commerçants qui présentent les problèmes les plus aigus. Ils sont conscients de la question. Nous mettrons les moyens munbicipaux à leur service pour les aider à la mise aux normes.*

➢ Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité ?

➢ *La commission existe. Elle se réunit fort peu actuellement. Elle sera régulièrement réunie.*

➢ Comment comptez-vous faire vivre les documents de programmation qui doivent déjà avoir été mis en place (Diagnostique Accessibilité des ERP, Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics…)

……
Voir ci-dessus……..

L'éducation

« Assurer une éducation et une scolarité pour tous, avec tous ! ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/education-et-scolarite/

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'accompagner la mise en accessibilité des établissements scolaires de votre municipalité ?

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et périscolaires ?

➢ *Sur ces deux dernières questions l'accessibilité es déjà possible. Il faut simplement améliorer et entretenir.*

L'emploi

« Ouvrir la vie professionnelle à tous ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/vie-professionnelle/

➢ Comment comptez-vous mettre en œuvre l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap dans votre municipalité et dans les administrations dont vous avez la tutelle ?

➢ *Elle est mise en œuvre actuellement. A poursuivre.*

➢ Estes vous prêt à conditionner l'attribution des appels d'offre et marché publics au respect de l'obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés ?

➢ *Inclus dans les appels d'offre.*

……..

……..

……..

……..

La santé

« Préserver la santé et le bien-être de chacun ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/sante-et-bien-etre/

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour inciter les cabinets médicaux de votre municipalité à respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité ?

➢ La plupart des cabinets de praticiens paramédicaux sont déjà en accessibilité. Ceux qui restent à aménager seront aidés par la municipalité, d'autant que la commune, réduite à trois médecins, cherche à en installer de nouveaux dans le cadre, non d'une maaison médicale, mais d'un pôle de santé regroupé au cœur de la commune.

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre, par exemple par le CCAS, pour permettre l'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de handicap ?

➢ Les moyens de conduire les personnes en situation de handicap ou isolées existent (Minibus). Nous prévoyons d'équiper un Minibus en accessibilité fauteuil pour améliorer le service.

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour prendre en compte dans les contrats locaux de santé les problématiques des personnes en situation de handicap et de leur famille ?

Il n'existe pas encore dans la commune de contrat local de santé. Nous nous proposons de l'écrire en concertation avec les personnes concernées dans le cadre d'une commission du extra-communale du handicap et de l'accessibilité.

……..

……..

……..

……..

La solidarité

« Garantir un revenu d'existence décent à tous ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/revenu-d-existence/

« Permettre et améliorer la vie en famille ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/vie-en-famille/

➢ Quelle politique d'action sociale et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'apporter des réponses adaptées et de proximité aux personnes en situation de handicap isolées et à leur famille ayant des difficultés financières, ayant besoin de services d'aide de proximité ?

➢ A étudier au CCAS. Nous avons le projet de créer une épicerie solidaire. Le portage des repas existe déjà, ainsi que celui des livres, des médicaments. Le lancement d'un suivi « voisins vigilants et solidaires » est prévu, à discuter dans les conseils de quartier.

➢ Quelle politique d'action sociale et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'apporter des réponses adaptées et de proximité aux familles dont un des membres est en situation de handicap ?

➢ Idem question précédente.

➢ Quelles actions pensez-vous pouvoir mettre en place pour soutenir l'handi-parentalité (accompagner les parents en situation de handicap) ? :

.Soutien aux associations ingréennes qui ont pris en charge ce travail, y compris celui de l'alphabétisation car de nombreux résidents ingréens sont dans une situation d'ignorance de la langue et sont handicapées dans leur vie sociale……..

……..

……..

……..

Les sports et loisirs

« Soutenir l'accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et sportives, aux vacances, avec tous ! ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/loisirs-culture-sports-et-vacances/

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous d'accéder aux lieux et aux activités de sport et de loisirs gérées par la municipalité, ainsi qu'aux associations sportives ou culturelles ?

Les gymnases sont accessibles. Un certain nombre d'associations sportives intègrent les personnes en situation de handicap. Nous les encouragerons à poursuivre, développer et élargir ce champ.

……..

……..

……..

Le lien social

➢ Quelle politique d'aide et de soutien aux associations (aides matérielles et financières) comptez-vous mettre en œuvre pour permettre le lien social dans votre municipalité ?

➢ Subventions aux nombreuses associations de la communes (on en compte 72 à ce jour). Nous avons reçu la plupart des associations en rendez-vous d'une heure par association pour faire le point sur leurs besoins. Une maison des assocations est prévue, avec une personne dédiée pour l'accueil, le soutien comptable et juridique, des salles de réunion et une zone de stockage.

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique ?

Multiplier les bornes WI-FI (il n'en existe qu'une à ce jour). Renforcer les formations à l'informatique dans des salles accessibles à tous.

……..

……..

……..